



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE

MOGUÉ Agoussi Alphonse

Département de Philosophie
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
Email : alphonseagoussi@gmail.com

ADOU Kouadio Antoine

Département de Lettres Modernes
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
Email : adoukouadioantoine@gmail.com

Soumission : 14/03/2026 Instruction : 22/03/26 Publication : 15/06/2026

Résumé

Le processus d'interconnexion croissante des économies, des cultures et des sociétés à l'échelle mondiale a des conséquences, tant positives que négatives. Alors que ce processus de globalisation offre des opportunités de développement économique, elle soulève également des problématiques éthiques majeures, notamment en matière de justice sociale, de droits de l'homme et de durabilité. L'objectif de notre étude est d'analyser les défis éthiques liés à la globalisation en Afrique et d'explorer les solutions de gouvernance qui peuvent aider les pays africains à tirer parti des opportunités économiques tout en préservant les valeurs sociales et éthiques. Les résultats attendus de cette analyse, au moyen de la méthode analytico-critique, comprennent une meilleure compréhension des enjeux éthiques posés par la globalisation, une identification des meilleures pratiques en matière de gouvernance socioéconomique, et des recommandations concrètes pour les décideurs politiques. Et cette démarche ne peut se solder sans inclure la protection des droits des travailleurs et la promotion d'une économie durable.

Mots-clés : Afrique, Développement durable, Droits de l'homme, Globalisation, Gouvernance socio-économique.

Abstract:

The process of increasing interconnection between economies, cultures, and societies on a global scale has both positive and negative consequences. While this process of globalization offers opportunities for economic development, it also raises major ethical issues, particularly in terms of social justice, human rights, and sustainability. The objective of our study is to analyze the ethical challenges associated with globalization in Africa and explore governance solutions that can help African countries take advantage of economic opportunities while preserving social and ethical values. The expected outcomes of this analysis, using the analytical-critical method, include a better understanding of the ethical issues raised by globalization, the identification of best practices in socioeconomic governance, and concrete recommendations for policymakers. And this approach cannot be complete without including the protection of workers' rights and the promotion of a sustainable economy.

Keywords: Africa, Sustainable development, Human rights, Globalization, Socio-economic governance.

INTRODUCTION

La globalisation, processus d'intégration croissante des économies, des cultures et des sociétés à l'échelle mondiale, est indéniablement l'une des forces les plus puissantes qui façonne le monde contemporain. Bien que la globalisation et la mondialisation soient souvent utilisées comme des équivalents, M. Freitag (2010) précise que le terme « globalisation » désigne la généralisation de la régulation par le marché ou la généralisation extensive de certaines procédures d'un point de vue opérationnel. Par contre, la « mondialisation » fait référence à l'idée d'un monde commun qui possède une unité et une ordonnance propres. C'est la description d'un monde concret, social et naturel, qui nous entoure et que nous habitons. Ces deux termes forment un système interdépendant, la globalisation financière accélérant la mondialisation des échanges.

De plus, E. Tassin (2012) fait savoir que la globalisation a une orientation économique planétaire qui a le globe pour référent par rapport à la mondialisation qui épouse une orientation cosmopolitique qui se soucie politiquement du monde. L'omniprésence de la globalisation se ressent à travers une multitude de canaux, de flux financiers et commerciaux aux échanges culturels et technologiques. Si elle offre des opportunités considérables, elle engendre également des défis complexes, particulièrement pour le continent africain.

La complexité de la globalisation en Afrique gît dans un paradoxe fondamental : le continent est à la fois profondément intégré à l'économie mondiale par ses ressources, tout en restant en marge des échanges manufactures et de la valeur ajoutée. Dans ce contexte, il se pose la question centrale autour de la captation quasi-totale de la valeur ajoutée par les acteurs étrangers et la perpétuation d'une sous-industrialisation structurelle. La captation quasi-totale de la valeur ajoutée par des acteurs étrangers en Afrique est-elle moralement défendable quand elle maintient des économies entières dans une spécialisation primaire et aggrave les inégalités sociales internes ? La faible industrialisation structurelle, en limitant la production locale de biens et de techniques, contribue-t-elle à une dépendance culturelle qui marginalise les savoirs et imaginaires africains au profit de modèles importés ? Les États africains peuvent-ils être tenus pour seuls responsables de la sous-industrialisation quand les règles du commerce mondial et les stratégies des multinationales privent leurs gouvernements des leviers fiscaux, industriels et réglementaires ? Ce questionnement met en lumière les enjeux liés à l'exploitation des ressources, la précarité des conditions de travail et l'impact de la globalisation sur les cultures locales.

L'objectif principal est d'analyser, à travers une démarche analytico-critique, les défis éthiques liés à la globalisation en Afrique et d'explorer les solutions de gouvernance qui peuvent aider les pays africains à tirer parti des opportunités économiques tout en préservant les valeurs sociales et éthiques. Dans cette perspective, nous allons, tout d'abord, nous intéresser à l'impact économique et les questions de justice sociale ; ensuite, aborder les enjeux culturels et identitaires ; enfin montrer les défis liés à la gouvernance et à la responsabilité.

1. LES DÉFIS ÉCONOMIQUES ET LES QUESTIONS DE JUSTICE SOCIALE

La globalisation, bien qu'offrant des perspectives de croissance économique principalement basées sur l'expansion des échanges, la diffusion technologique et l'optimisation des chaînes de valeur, peut exacerber les inégalités existantes en Afrique.

1.1. Défis économiques

En termes d'inégalités croissantes, la globalisation a souvent amplifié les inégalités entre les pays africains et les différentes strates de la société. Alors que certaines régions (l'Union Européenne en Europe de l'Ouest, les Etats-Unis et le Canada en Amérique du Nord, la Chine en Asie du Sud-Est) et secteurs profitent de l'intégration mondiale, d'autres (l'Afrique subsaharienne, le Sud de la péninsule Ibérique, le Mezzogiorno au Sud de l'Italie, le Sud de la Grèce) souffrent d'une marginalisation accrue. Il ne fait pas doute que la question des avantages du libre-échange des marchandises entre les territoires est également, comme celle des rapports entre États et marchés, une des plus anciennes de l'économie. En effet, Pierre-Noel Giraud (2012) montre que la mondialisation combine trois « globalisations » : globalisation des firmes, globalisation de la finance et globalisation numérique. Cette mise en compétition généralisée de l'ensemble des territoires et des sédentaires qui les habitent par les firmes globales, des acteurs nomades par excellence creuse davantage certaines inégalités et en réduit considérablement d'autres. Pour preuve, P-N. Giraud (2012, p. 8) écrit que :

En effet, jusqu'aux années 1980, le monde était encore divisé, grossièrement, entre 1 milliard de riches essentiellement concentrés dans les pays riches et 5 milliards de pauvres habitant le tiers-monde. Aujourd'hui, en simplifiant : il y a toujours 1 milliard de riches, mais il s'en trouve de plus en plus dans l'ex tiers-monde, 4 milliards d'individus sont (et c'est la grande bonne nouvelle) engagés de façon probablement irréversible dans un processus de rattrapage des riches, mais 1 milliard d'individus, le « milliard d'en bas » selon la frappante expression de Paul Collier « The Bottom Billion », s'enfoncent dans la pauvreté, les guerres et l'humiliation. Parmi eux, il s'en trouve de plus en plus dans les pays riches.

À travers cette explication, nous nous accordons avec Giraud pour dire que la mondialisation n'unifie pas le monde, elle le balkanise. Cette réalité trouve matière à analyser chez Jean-Marie Adiaffi dans *Galerie infernale* :

Et d'abord les règles s'il vous plait abrutis
Qui les fixe ?
Je ne joue plus avec vous [...] Vous êtes mauvais joueurs
La preuve je perds toujours sans que vous gagniez. (J.-M. Adiaffi, 1984, p. 15)

L'interrogation contenue dans le vers « Et d'abord les règles s'il vous plait abrutis/ Qui les fixe ? » révèle une remise en cause fondamentale de l'ordre qui régit les rapports entre les acteurs du système mondial. Cette interrogation met en évidence le problème de l'origine et de la légitimité des normes qui organisent les relations économiques et politiques internationales. Dans cette optique, le vers entre en résonance avec la perception d'Immanuel Wallerstein (1974) dans le cadre de la théorie du système-monde. Selon cette approche, l'économie mondiale est structurée autour d'une hiérarchie composée du centre, de la semi-périphérie et de la périphérie. Les régions situées au centre disposent d'une puissance économique, technologique et politique qui leur permet d'orienter les règles du commerce international, de la finance ou encore de la production. Dès lors, la question « Qui les fixe ? » acquiert une portée critique qui suggère que les règles qui organisent l'ordre mondial ne sont pas universelles ni neutres, mais qu'elles résultent de rapports de forces historiques où certains acteurs imposent leurs normes aux autres. D'où le vers : « vous êtes mauvais joueurs ». Le vers poétique agit ici comme une forme de démystification, dévoilant que ce qui se présente comme un ordre global légitime est en réalité le produit d'un pouvoir concentré. Cette diatribe se prolonge dans le vers : « La preuve je perds toujours sans que vous gagniez. » Cet extrait évoque l'idée d'une défaite structurelle et renvoie aux analyses de la théorie de la dépendance développée par Samir Amin. Cette théorie démontre que certains systèmes économiques sont intégrés au système mondial dans une position structurellement défavorable. Elle se spécialise dans l'exportation de matières premières et de ressources brutes, tandis que les économies dominantes contrôlent les technologies, les capitaux et les circuits commerciaux. Dans ce cadre, la défaite évoquée par le locuteur poétique ne peut être interprétée comme la simple conséquence d'une erreur individuelle ou d'une incapacité locale ; elle s'inscrit plutôt dans la logique même du système économique international.

En outre, la dépendance économique fait que de nombreux pays restent de plus en plus dépendants des exportations de matières premières, ce qui les rend vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux. Et pourtant, l'Afrique est riche, mais les africains sont pauvres. À ce propos, le Professeur Abdoulaye Niang, lors de la 4ème émission du dialogue de génération, à la maison de la presse de Bamako affirme que : « L'Afrique est considérée par tous les indicateurs comme étant le continent le plus riche au monde en termes de ressources naturelles, mais paradoxalement elle reste le continent le plus pauvre du monde. L'Afrique brille, mais les Africains sont forcés autrement dit l'Afrique est riche mais les africains sont pauvres » (A. Niang, 2016).

Cette dépendance freine le développement d'industries locales. Aussi, sur le plan du marché international, les entreprises africaines doivent faire face à une concurrence accrue sur les marchés internationaux, ce qui peut nuire aux petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les ressources nécessaires pour rivaliser. Selon Samir AMIN (2011), la mondialisation néolibérale a approfondi les inégalités et la pauvreté en Afrique en imposant des politiques d'ajustement structurel qui ont démantelé les services publics et favorisé les intérêts des entreprises étrangères. En clair, la globalisation, sous sa forme actuelle, perpétue une division internationale du travail défavorable à l'Afrique.

1.2. Questions de justice sociale

Le problème d'accès aux services de base pour les populations vulnérables est une réalité qui nécessite une mondialisation plus équitable. Cette nécessité se renforce à travers l'un des objectifs clés de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale adoptée en 2008 qui martèle que les bénéfices de la mondialisation soient partagés de manière la plus équitable et que les droits des travailleurs soient dans un contexte de changements technologiques et économiques. Pourtant, « La mondialisation « libérale » ne profite qu'à une petite minorité qu'elle enrichit de manière indécente, accroît dramatiquement les inégalités, lamine la diversité culturelle du monde, massacre l'environnement » (P.-N. Giraud, 2012, p. 42). En favorisant la privatisation et l'ouverture aux marchés internationaux, stimulant l'innovation et la baisse des coûts, la globalisation peut exacerber les problèmes d'accès aux services de base comme l'éducation, la santé et l'eau, en particulier pour les populations vulnérables qui se retrouvent souvent en marge des bénéfices de la croissance économique. Les récentes données de l'UNESCO (2025) montrent que 272 millions d'enfants et de jeunes restent exclus du système scolaire, dont la moitié en Afrique ; aussi, le rapport sur les statistiques sanitaires mondiales (OMS, 2025), indique que le nombre d'urgences sanitaires en Afrique a augmenté de 41 % entre 2022 et 2024, atteignant 213 événements, ce qui met sous pression l'accès aux soins ; et malgré les progrès réalisés depuis 2015, le rapport de l'UNICEF (2025) révèle que 1 personne sur 4, soit 2,1 milliards de personnes dans le monde, n'a toujours pas accès à une eau potable saine et contrôlée, dont 106 millions qui sont contraints de boire directement des eaux de surface non traitées. La globalisation, sous sa forme actuelle, engendre des disparités, augmentant les inégalités d'accès entre régions et populations, et menaçant parfois la pérennité des services publics essentiels.

La dénonciation de cette précarité sociale se retrouve également dans l'écriture poétique de *Galerie infernale*. À cet effet, le sujet poétique déclare :

Je suis esclave en chômage
Je demande charité : un maître. » (J.-M. Adiaffi, 1984, p. 12)

Ces vers mettent en exergue une réalité profonde, celle d'une situation d'aliénation dans laquelle l'individu, privé de travail et de ressources, se voit contraint de dépendre de la charité du maître. La dimension symbolique de cette métaphore n'est qu'en réalité la révélation des formes contemporaines d'exclusion économique que produit, parfois, la globalisation lorsque les bénéfices de la croissance ne sont pas équitablement répartis.

En plus, la quête de profits par les multinationales peut conduire à des violations des droits des travailleurs, notamment en matière de conditions de travail, de salaire et de sécurité au travail. La globalisation met en jeu la question liée à la protection de l'environnement. Elle lie consommation mondiale et extraction locale. Elle augmente les volumes, délocalise la pollution, et met les impératifs de vitesse d'approvisionnement en conflit direct avec les objectifs climat/biodiversité. La globalisation, en connectant la demande des pays riches à l'offre des pays producteurs, multiplie ces volumes et agit en défaveur des droits sociaux et économiques des populations concernées.

De ce point de vue, la globalisation en dialogue avec le développement durable entretient un équilibre en trois piliers : efficacité économique, protection de l'environnement, équité sociale. C'est à juste titre que A. A. Mogué (2026, p. 1196) écrit que « les générations actuelles doivent investir dans la protection de l'environnement pour les générations futures » pour garantir l'équité intergénérationnelle soutenue par J. Rawls (1995, p. 318-322). La globalisation doit tenir compte des politiques qui favorisent l'inclusion des groupes marginalisés et garantissent que les bénéfices économiques soient équitablement repartis.

Si la globalisation crée un déséquilibre d'un système international dans lequel l'économie l'emporte sur le social, il convient de renforcer la dimension sociale et améliorer la coordination entre les organisations et l'ensemble des acteurs. Cela englobe l'égalité des sexes et l'inclusion des minorités.

Pour que la globalisation soit bénéfique pour l'Afrique, il est vital d'élaborer des politiques qui favorisent un développement économique durable et inclusif. Cela nécessite une coopération entre les gouvernements, les secteurs privés et la société civile pour aborder ces défis de manière holistique.

2. LES ENJEUX CULTURELS ET IDENTITAIRES FACE À L'HOMOGENÉISATION

La globalisation entraîne une interconnexion intensifiée entre les nations, engendre des transformations profondes dans les sphères économiques, politiques et culturelles. Parmi les implications les plus marquables de ce phénomène, l'homogénéisation culturelle se présente comme un enjeu majeur. Elle soulève des préoccupations significatives quant à la préservation des identités culturelles, entraînant à la fois des perspectives d'enrichissement et des écueils d'uniformisation.

2.1. L'homogénéisation culturelle : un phénomène inéluctable

Dans l'ouvrage *La culture-monde : Réponse à une société désenchantée* (2008), coécrit avec J. Serroy, G. Lipovetsky définit l'homogénéisation culturelle contemporaine comme l'émergence d'une « culture-monde ». En lien avec la mondialisation, l'homogénéisation culturelle standardise modes de vie et valeurs, menaçant les traditions locales. Au regard de cette situation, les identités plurielles émergent, offrant aux individus la possibilité de combiner plusieurs héritages culturels. Ce phénomène crée un choc entre l'uniformisation dominante et la résistance, privilégiant l'hybridation culturelle plutôt qu'une simple disparition des particularismes.

L'homogénéisation culturelle se manifeste par la diffusion mondiale de valeurs, de modes de vie et de productions culturelles, principalement issus des pays industrialisés, en particulier des Etats-Unis et de l'Europe. Les médias, les nouvelles technologies et les entreprises multinationales jouent un rôle central dans la diffusion, propulsant des contenus qui tendent à occulter les spécificités locales. Or, « La culture-monde est ainsi fréquemment dénoncée comme l'empire de l'homogénéisation mondialisée des produits, des consommateurs et des cultures » (G. Lipovetsky, 2010, p. 21). Ce qui expose les cultures locales à un danger au niveau de l'invasion des techniques occidentales que l'invasion des mentalités occidentales. Gilles Lipovetsky attire notre attention sur l'acculturation et la perte de repères identitaires face à l'influence occidentale, un aspect amplifié par la globalisation des flux d'informations et de culture. Par exemple, les genres musicaux comme le pop et le hip-hop dominent les charts mondiaux, cantonnant souvent les musiques traditionnelles dans un registre marginal. Cette uniformisation culturelle peut mener à une certaine forme de confort et de familiarité, permettant aux individus de se sentir connectés à un monde global partagé. Toutefois, cette tendance soulève d'importantes interrogations sur l'avenir des cultures locales, souvent éclipsés par un modèle culturel dominant.

2.2. La résistance et la réaffirmation des identités culturelles

Face à l'interconnexion intensifiée, de nombreuses communautés et sociétés s'engagent dans le processus de résilience, cherchant à réaffirmer leur identité culturelle. Cette réaffirmation peut se manifester par la préservation des langues, des traditions, ou encore des savoirs ancestraux. À en croire Dominique Hayer, plusieurs ethnologues remettent en question « l'idée de la suprématie d'une culture universelle en montrant que les ethnies qu'ils étudient disposent de connaissances élaborées, de compétences complexes, de techniques de pointe » (D. Hayer, 2012, p. 86). De nombreuses initiatives voient le jour, comme des festivals culturels, des mouvements de revivifications linguistiques, ou la promotion de l'artisanat local, qui visent à protéger et à mettre en valeur les cultures menacées. Ce retour aux sources n'est pas exclusivement une réaction définitive, mais également une stratégie pour montrer que la diversité culturelle est une richesse et un vecteur d'innovation. La quiescence de cette idée se traduit à travers la pensée d'Amadou Hampâté-Bâ, lorsqu'il dit : « La beauté d'un tapis réside dans la variété de ses couleurs » (A. Hampâté-Bâ, 1985). Dans un monde globalisé, la coexistence de nombreuses cultures peut favoriser un échange d'idées, de valeurs et de pratiques, propice à l'enrichissement mutuel.

Cette dynamique de réaffirmation culturelle et identitaire rejoint la perspective de la création artistique développée dans l'avant-propos du recueil de poésie *cri*. Charles Nokan y affirme en substance qu'il est nécessaire de « défendre sa culture nationale, l'enrichir, la rendre progressiste » (C. Nokan, 1989, p. 8). Cette formulation précise que la sauvegarde des cultures africaines ne doit pas se traduire par un repli sur le passé, mais plutôt par une capacité à renouveler les traditions afin de les inscrire dans les réalités du monde. Ainsi, la culture doit être à la fois préservée et transformée afin de répondre aux exigences du moment, du présent. Dans le contexte de la globalisation, cette conception invite les sociétés africaines à valoriser leurs héritages culturels tout en participant activement aux échanges culturels internationaux.

Les enjeux culturels et identitaires face à l'homogénéisation dans un monde en globalisation sont complexes et passionnants. Si ce phénomène présente des dangers indéniables pour la diversité culturelle, il offre également des opportunités de réinvention et de dialogue. Il est essentiel que les sociétés trouvent un équilibre entre l'ouverture à l'autre et la préservation de ce qui fait leur richesse culturelle. C'est dans ce sens que G. Lipovetsky et J. Serroy (2008, p. 95) écrivent que « À l'heure de la globalisation, l'impératif de l'innovation n'implique plus la négation des traditions et du passé considérés autrefois comme archaïques : parce que les identités culturelles propres à chaque pays sont des phénomènes bien vivants, le management interculturel s'emploie à combiner l'universel et le particulier, le rationnel et le traditionnel, l'unité moderne et la diversité des mœurs ». Si bien que « La culture-monde, loin d'être le tombeau de la diversité des langues, est bien davantage l'instrument de leur consolidation comme élément d'affirmation identitaire des groupes et des individus désireux de valoriser leur différence » (G. Lipovetsky et J. Serroy, 2008, p. 95-96). Ainsi, l'intensification de l'interconnexion culturelle est considérée comme le processus par lequel les relations entre les cultures ont dépassé les limites géographiques qui pouvaient exister auparavant (D. Sène, 2022, p. 395-396).

La mondialisation peut être une force d'homogénéisation culturelle pour la simple raison qu'elle tend à imposer des modèles culturels dominants, souvent issus des pays occidentaux, à l'échelle mondiale. Sa dominance se manifeste à travers l'imposition de modèles culturels tels que de la langue anglaise, les médias de masse et les produits culturels américains qui tendent à remplacer les cultures locales. Et, cette homogénéisation contribue à la disparition des cultures locales et à l'adoption de modèles culturels uniformes consolidés par un pouvoir économique et culturel important des pays occidentaux. En accordant une audience mondiale à leur musique et mode (hip-hop et la fast fashion), les cultures occidentales maintiennent une prédominance sur les cultures locales.

3. LES DÉFIS DE GOUVERNANCE ET DE RESPONSABILITÉ DANS UN CONTEXTE GLOBALISÉ

Cette partie de notre travail abordera les défis éthiques liés à la gouvernance en Afrique dans un contexte de globalisation. Elle examinera les questions de gouvernance et de responsabilité des entreprises multinationales, et la nécessité de renforcer les institutions démocratiques pour garantir une mondialisation plus équitable et respectueuses des droits.

3.1. Défis de gouvernance et de responsabilité

La gouvernance et la responsabilité en Afrique butent sur divers défis dans le contexte de globalisation. La corruption, un mal transversal aux États africains, entrave la mise en œuvre de politiques efficaces et nuit à la confiance du public envers les institutions. C'est à juste titre que l'ancien Président du Gabon, dans son adresse à la nation, trouvait que « La corruption est un cancer qui ronge nos sociétés » (A. Bongo, 2019). La bonne gouvernance est la condition sine qua non pour que l'Afrique puisse bénéficier des opportunités de la mondialisation tout en atténuant ses risques. En outre, les inégalités socio-économiques ont été ravivées au sein des pays africains, ou les bénéfices de la croissance économique ne sont pas répartis équitablement. C'est en ce sens qu'on peut dire que la mondialisation est un fait et l'inégalité est une conséquence malheureuse (Joseph Stiglitz, 2016). Au cœur de cette inégalité se trouve une politique de développement inadaptées. Les politiques souvent dictées par des bailleurs de fonds étrangers peuvent ne pas tenir compte des réalités locales. Car, « les politiques de développement ne doivent pas seulement être une affaire d'expertise technique, mais aussi de prise en compte des réalités sociales » (J.-F. Rischard, 2004). Bien que la globalisation permette une meilleure diffusion de l'information et le renforcement des réseaux sociaux, la répression de la société civile peut limiter la participation citoyenne et le plaidoyer pour la responsabilité (R. Mouftaou, 2025). Aussi, les entreprises multinationales opérant en Afrique ont une responsabilité éthique de respecter les droits humains, de contribuer au développement local et d'agir de manière transparente.

La Dimension éthique de cette réflexion peut également être rapprochée à travers *Cri* de la conception engagée de la littérature exprimée par Charles Nokan dans l'avant-propos. En effet, il précise que : « l'œuvre doit être une arme dans la lutte que les hommes mènent contre le mal » (C. Nokan, 1989, p. 10). Cette affirmation confère à la production intellectuelle et artistique une fonction critique, celle de dénoncer les injustices et de contribuer à la construction d'une société plus juste.

3.2. Quelles stratégies pour une gouvernance et une responsabilité améliorée

Pour améliorer la gouvernance et la responsabilité, les États africains doivent faire recours au renforcement des institutions internationales, créer des cadres réglementaires harmonisés et trouver de bons mécanismes de suivi et de sanction.

En effet, le renforcement des institutions internationales implique une coopération accrue qui encourage la collaboration entre les pays pour traiter des questions mondiales comme le changement climatique, la sécurité, et le commerce. Le soutien à des organisations comme l'ONU et l'OMC peut aider à coordonner les efforts globaux et à instaurer des normes communes. Il faut avoir des ressources augmentées pour que les institutions ont les fonds et le personnel nécessaires pour remplir leurs missions efficacement (Annan Kofi, 2006).

Par ailleurs, les cadres réglementaires prônent la standardisation qui suppose le développement des normes internationales qui réduisent la complexité juridique et facilitent le commerce et la coopération transfrontalière.

Pour Jacques Delors, « Une bonne réglementation doit être le reflet d'un accord entre l'intérêt général et les besoins spécifiques du secteur » (J. Delors, 1989). Cela dit, il faut concevoir des règles qui peuvent évoluer avec les technologies et les pratiques commerciales nouvelles.

Quant aux mécanismes de suivi et de sanction qui fait référence à l'audit et évaluation, supposent l'établissement des mécanismes robustes pour auditer et évaluer l'efficacité des politiques et règlements mis en place. De plus, il faut mettre en place des mesures incitatives et punitives de sorte à avoir des systèmes de récompenser pour encourager la conformité et des sanctions pour décourager les comportements répréhensibles. Car la responsabilité est le prix de la liberté comme le pense le philosophe espagnol Jose Ortega y Gasset (1989).

CONCLUSION

La globalisation en Afrique présente à la fois des opportunités et des défis éthiques significatifs. Si elle peut catalyser le développement économique et social, elle soulève également des questions de justice, d'équité et de respect des traditions. À travers une approche éthique, les pays africains peuvent chercher à maximiser les avantages de la globalisation tout en préservant leurs valeurs fondamentales. Cela nécessite des politiques publiques avisées, des investissements dans l'éducation et la technologie, et une coopération régionale renforcée. L'Afrique doit s'affirmer comme un acteur à part entière de la globalisation, capable de défendre ses intérêts et de promouvoir un développement durable et inclusif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADIAFFI, Jean-Marie, 1984, *Galerie Infernale*, Abidjan : CEDA.

Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008),
<https://www.ilo.org/fr/resource/news/declaration-de-loit-sur-la-justice-sociale-pour-une-mondialisation> .

DELORS Jacques, 1989, *Discours devant le Parlement européen*,
http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jacques_delors_devant_le_parlement_europeen_17_janvier_1989-frb9c06b95-db97-4774-a700-e8aea5172233.html

FREITAG Michel, 2004, « L'avenir de la société : globalisation ou mondialisation ? L'enjeu d'une théorie sociale unificatrice : sociologie critique ou théorisation systémique positive ? », *Société*, n° 24-25.

GIRAUD Pierre-Noël, 2012, *La mondialisation : Émergences et fragmentations*, Auxerre, Éditions La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines.

HAMPÂTÉ-BÂ Amadou, 1985, *Lettre ouverte à la jeunesse* à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse, <https://fr.scribd.com/document/75345160/Amadou-Hampate-Ba-Lettre-ouverte-a-la-Jeunesse>

HAYER Dominique, (2012), « La culture : Des questions essentielles », in *Humanisme*, volume 2, numéro 296, p. 85-88, <https://fr.scribd.com/document/758029720/HUMA-296-0085-1#content=query:préservation,pageNum:3,indexOnPage:0,bestMatch:false>

LIPOVETSKY Gilles et SERROY Jean, 2008, *La culture-monde : Réponse à une société désorientée*, Paris, Éditions Odile Jacob, <https://fr.scribd.com/document/864026437/Gilles-Lipovetsky-La-Culture-monde-Reponse-a-Une-Societe-Desorientee-Jericho#content=query:homogénéisation%20,pageNum:94,indexOnPage:0,bestMatch:false>

LIPOVETSKY Gilles, 2010, « Le règne de l'hyperculture : cosmopolitisme et civilisation occidentale », in *L'Occident mondialisée : controverse sur la culture planétaire*, Paris, Grasset.

MOGUE Agoussi Alphonse, 2026, « Le développement durable : enjeux intergénérationnels selon John Rawls », in Actes du Colloque de la *Cellule d'Études et de Recherche en Lettres, Langues et Sciences Humaines (CERLLSH)*, Ouagadougou, Éditions Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers (IFPM), p. 1193-1201.

NOKAN Charles, 1989, *Cri : poèmes*, Abidjan : CEDA.

OMS, 2025, « Le nouveau rapport de l'OMS sur les statistiques sanitaires mondiales montre un ralentissement des progrès dans le domaine de la santé », <https://www.who.int/fr/news/item/15-05-2025-who-warns-of-slowng-global-health-gains-in-new-statistics-report#>

RAWLS John, 1995, *Libéralisme politique*, Paris, PUF.

SÈNE Daouda, 2022, « Mondialisation Culturelle Et Identité Culturelle Endogène », in *Djiboul*, numero 3, volume 4, <https://djiboul.org/wp-content/uploads/2022/07/30.-Daouda-SENE.pdf>

TASSIN Étienne, 2012, « La mondialisation contre la globalisation : un point de vue cosmopolitique », in *Sociologie et sociétés*, Volume 44, numéro 1, p. 143–166.

UNESCO, 2025, « Financer l'éducation : un impératif politique urgent », <https://www.unesco.org/fr/articles/lunesco-en-action-temps-forts-pour-leducation-en-2025>

UNICEF, 2025, « Semaine mondiale de l'eau 2025 », <https://www.unicef.fr/article/1-personne-sur-4-dans-le-monde-na-toujours-pas-acces-a-leau-potable/>

WALLERSTEIN Immanuel, 1974. *The modern world-System: capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. New York: Academic Press. <https://www.jstor.org/stable/10.1525/j.ctt1pnrj9>